

quantity of the wood, and that he had before the sale made a private offer less than the price paid at the auction. K. B.—*Woods v. Spencer*, 521.

VENTE DE BOISSON SANS LICENCE—V. Contrat, 76;—Répétition de l'indu, 76.

VENTE D'IMMEUBLES POUR TAXES—V. Droit municipal, 67.

VENTE D'OBLIGATIONS—V. Mandat, 498.

VENTE EN BLOC, *description, contenance, nullité, diminution de prix*: Un lot de terre vendu avec la description suivante: "That certain lot...number 684 of the Official Plan, etc., measuring about 125 feet, english measure, "more or less, in front, by a depth of 100 feet, english "measure, more or less, with the buildings, etc.", est une vente d'un immeuble certain et déterminé, sans égard à la contenance; et l'acheteur ne peut demander la nullité de cette vente ou une diminution du prix de vente parce que l'immeuble aurait un déficit de 303 pieds de superficie. C. rev.—*Evans v. Chopin et Montreal Trust Company; Chopin v. Montreal Trust Company et Grant et autres*, 496.

VENTE EN BLOC—V. Vente à l'encan, 521.

VEUVE—V. Mari et femme, 487.

VITESSE—V. Responsabilité, 16, 290.

VITRES—V. Assurance (feu), 150.

VOISINAGE—V. Responsabilité, 300.

VOITURAGE—V. Accidents du travail, 39.

VOL—V. Droit criminel, 400.